

NOUVELLES DE SAINT-VÉRAN, NOTRE COMMUNE

LE CHANT DU COO

PUBLICATION GRATUITE

Printemps - Été 2021 - N° 15

LE BUDGET 2021

L'ADRESSAGE DES VOIES

LA COMPÉTENCE MOBILITÉ



Sommaire

Édito du Maire	3
Le budget 2021	4
Le ski alpin & le ski de fond	4
Les cadeaux de fin d'année	4
L'école	5
L'adressage des voies	5
La circulation	5
Le stationnement	5
La compétence mobilité	6
Les travaux & la voirie	6
Fin rénovation logement	6
Le presbytère	7
Le réseau d'eau	7
La gestion des déchets	7
L'éclairage public	7
Ramassage des ferrailles	8
Les corvées	8
La Maison du Soleil	8
L'observatoire	8
La bibliothèque	9
Festi' Saint-Véran	9
Patati Patata	9
Le Parc du Queyras	9
L'état civil	10
Le saviez-vous ?	10
Souvenirs...	10



Expositions - Concours photo - films conférences
Randos-photos diurnes et nocturnes - Rallye photos
Atelier portraits - Projection vidéo géante le 30 juillet



www.festiphoto.fr

le QUEYRAS
GUILLESTRE - MONT VISO



.....
**LE CHANT DU COQ est une publication
de la mairie de Saint-Véran**

La Ville - 05350 Saint-Véran

Téléphone : 04 92 45 83 91

Fax : 04 92 45 81 98

Mail : mairie.stveran@wanadoo.fr

Responsable de la publication :

Mathieu Antoine, maire de Saint-Véran

Photographies :

Christophe Antoine - Mathieu Antoine

Éric Gousset - André Kéraven

Marie-Odile Lecomte - X

Imprimé par nos soins sur papier issu de forêts
gérées écologiquement (label PEFC).

La parole est à vous

Si vous souhaitez vous exprimer au travers du Chant du Coq,
n'hésitez pas à nous faire parvenir vos textes pour le prochain numéro

mairie.stveran@wanadoo.fr

Édito du Maire



Nous avons passé un hiver bien particulier.

Un hiver sans remontées mécaniques et quelques établissements hôteliers fermés pour une partie de la saison voire toute la saison, mais les vacanciers sont venus nombreux. Nous pouvons dire que les stations village ont bien mieux résisté que les grandes stations.

La régie des remontées mécaniques devrait bénéficier des aides d'État et ainsi ne pas obliger les communes à abonder un déficit éventuel.

Quoiqu'il en soit et même si nous espérons tous un retour à la « normale », on pourra s'interroger sur les conséquences de cette pandémie dans nos habitudes et celles de nos visiteurs.

La richesse de nos activités dite de pleine nature, un village préservé et vivant, sont sans aucun doute des arguments forts pour une bonne attractivité touristique. C'est la feuille de route que nous nous fixons pendant la durée de notre mandat, un village vivant, avec un équilibre de toutes les activités, commerciales, artisanales, agricoles, touristiques ; c'est ce que nous devons traduire dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui est en cours de révision.

Le plan de déconfinement a été annoncé il y a peu ; les moments de convivialité pourront à nouveau égayer notre vie. Nous attendons cela plus que tout.

D'ailleurs, pour bien commencer la saison, un marché se tiendra tous les dimanches après-midi de l'été de 14 h à 19 h sur la place de l'église. Le lieu idéal pour se retrouver...

Alors à très bientôt,

Mathieu Antoine

∴ Dernière minute ∴

Jeudi 10 juin à 15 h (salle polyvalente), réunion ouverte à tous (plus spécialement aux socioprofessionnels) qui sera l'occasion d'évoquer la saison d'été à venir et de faire le point sur les décisions municipales avec notamment les parkings et la circulation.

LE BUDGET 2021

Budget principal :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	955 923.31 €	575 149.36 €
Excédent 001		67 894.79 €
Restes à réaliser Dépenses		50 500.00 €
Total des Dépenses	955 923.31 €	693 544.15 €
Recettes	724 406.86 €	645 706.15 €
Restes à réaliser Recettes		47 838.00 €
Excédent 002	231 516.45 €	
Total Recettes	955 923.31 €	693 544.15 €

C'est un excédent de fonctionnement reporté qui nous donne ce budget total de fonctionnement de 955 923.31 €.

Concernant l'investissement, voici les principaux programmes :

- Étude presbytère : 15 000 € - Subvention de 70 % accordée par la Région.
- Installation borne camping-cars : 31 964 € - Subvention de 70 % accordée par le Conseil Départemental.
- Restauration cabane pastorale : 10 200 € - Subvention de 50 % accordée par le Conseil Départemental.
- Adressage des voies : 10 500 € - Subvention de 30 % accordée par le Conseil Départemental.
- Achat maison collective : 275 000 €.
- Achat véhicule : 112 000 €.
- Étude recherche de fuites réseau d'eau : 12 100 €.

Budget Maison du Soleil :

Il s'élève à 37 429 €, il se décompose en 12 350 € de prévisions de recettes et de 25 079 € d'excédents de l'année antérieure provenant de subventions de fonctionnement.

À noter que les salaires ne sont pas comptabilisés sur le budget de la Maison du Soleil mais sur le budget principal.

Les budgets et comptes sont disponibles sur simple demande en mairie (version numérique).

Mathieu Antoine

LE SKI ALPIN & LE SKI DE FOND

Malgré cette « année blanche » (*le comble pour une station de ski !*), les communes n'auront pas à combler le déficit de 2020 ni celui de 2021 si les stations peuvent ouvrir en décembre 2021, et cela grâce à l'aide de l'État (environ 1 900 000 €).

Les forfaits saison vont être, soit remboursés, soit mis en attente pour 2021/2022 (avec un bonus pour cette option).

L'absence de ski alpin a orienté les vacanciers vers d'autres activités et notamment le ski de fond. Les recettes pour les quatre sites nordiques du Queyras se sont élevées à 290 000 € contre 160 000 € en 2020.

Cette saison a montré une fois de plus le besoin d'assurer un service de qualité. Les responsables techniques font tout leur possible et nous les en remercions. Pour aller dans cette continuité et renforcer l'attractivité du site de la vallée des Aigues les moyens sont indispensables, c'est ce que nos deux communes (Saint-Véran et Moline en Queyras) défendent avec force.

Mathieu Antoine

LES CADEAUX DE FIN D'ANNÉE

Le maire Mathieu Antoine, accompagné des adjoints, Jean Pierre Imbert et Sébastien Pinzetta sont allés offrir, au nom de la commune, un petit cadeau de fin d'année aux habitants de plus de 80 ans.

Un moment bien apprécié d'échange et de partage.



L'ÉCOLE

Les écoles de Molines en Queyras et Saint-Véran fonctionnent depuis plusieurs années en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), la classe maternelle étant à Molines en Queyras et les deux classes élémentaires à Saint-Véran.

Nous avons été avertis en janvier de cette année qu'une des deux classes élémentaires risquait de fermer, la mobilisation a été forte pour s'y opposer avec rassemblements et bivouacs réguliers du maire (10 nuits).

Malgré cela, la notification de fermeture est tombée le 10 mars 2021.

Nous avons immédiatement engagé un recours gracieux auprès du recteur d'académie et un recours hiérarchique auprès du ministre. Nous étudions également, avec notre avocat, la possibilité d'engager un recours contentieux, car nos arguments pour le maintien des classes sont impératifs dans la défense du monde rural.



Mathieu Antoine

Les délégués des classes, Maëlyne Berge et Noé Capaz-Colonna viennent régulièrement assister au conseil municipal en faisant part de leurs doléances ou souhaits : amélioration de leur cabane sous l'entrée du foyer des jeunes, peinture au sol dans la cour de l'école, nettoyage du village, etc.

Ils sont écoutés avec la plus grande attention.

Une belle façon de préparer la relève.



L'ADRESSAGE DES VOIES

Les rues ont désormais un nom. Les plaques de rues et les 263 numéros de maison ont été commandés à l'entreprise ACANTHERNEL basée à Château-Queyras. Le matériau très solide utilisé dans la conception est le FunderMax (le même que pour la signalétique des sentiers) en coloris bois très clair.

Au total, cette dépense de 3 907.20 € est prise en charge par la commune.

Vous avez également reçu sur papier votre ou vos nouvelles adresses. Elles sont métriques (le numéro attribué correspond aux nombres de mètres à partir du début de la rue), sauf pour la route de Saint-Véran, entre la Chalp et Beauregard qui sont numériques.

Frédérique Marrou

LA CIRCULATION

Le conseil municipal a approuvé le principe d'une limite de vitesse dans le village à 20 km/h.

C'est ce qu'on appelle une zone de rencontre. L'objectif de ces espaces est de réussir à partager la chaussée entre les piétons et les véhicules, comme cela est stipulé dans le Code de la route, mais également de dynamiser la vie locale.



Cette limitation à 20 km/h concerne l'ensemble du village, hormis la route sous les Forannes (50 km/h) et les hameaux de la Chalp et du Raux qui sont quant à eux limités à 30 km/h.

LE STATIONNEMENT

Une borne de paiement et de vidange des camping-cars va être installée au pied du parking de la Madeleine (à l'endroit de l'ancien abri bus).

Elle permettra de rendre automatique le paiement et donc de ne plus être tributaire du service d'accueil mis en place l'été pour ainsi fonctionner toute l'année.

Concernant les parkings, le service d'accueil estival va être reconduit et renforcé.

Les agents seront équipés d'un terminal de paiement. Ce système nous est imposé par la Direction générale des Finances publiques afin d'éviter au maximum le traitement du numéraire.

Tarifs 2021 sur validation du conseil municipal :

- Motos : 2 € par jour, voitures : 3 € par jour, camping-cars : 8 € par nuit avec la vidange.
- Macaron « séjour » : 8 €.
- Macaron « travail » : gratuit.

Le parking de l'église et les places de stationnement aux Fontettes (à côté des tables d'orientation) sont dorénavant réservés exclusivement aux riverains (macaron blanc permanent) et aux travailleurs saisonniers.

LA COMPÉTENCE MOBILITÉ

La Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras a, par délibération, pris la compétence mobilité.

À Saint-Yéran, nous avons différents services de navettes : Clausis, intravillage hivernale et Escartons (avec les autres communes du Queyras).

Financièrement, cela ne devrait pas avoir d'incidence majeure pour les services existants ; les communes, par l'attribution de compensation, paieront les déficits éventuels des services ou en seront remboursées s'il y a bénéfice.

En revanche, tous nouveaux services de transports créés après la prise compétence seront à la charge intégrale et exclusive de la Communauté de communes.

Cette prise de compétence ne se limite pas uniquement aux navettes. Son champ d'action est plus large ;

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie locale de mobilité.
- Organisation de tous types de transports réguliers, à la demande ou scolaires
- Organisation des services de mobilité active (sans moteur).
- Contribution au développement de la mobilité active (covoiturage, véhicules partagés).
- Organisation des services de mobilité solidaire.

Pour que cette prise de compétence ait du sens, il est impératif que la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras mette des moyens pour la faire fonctionner.

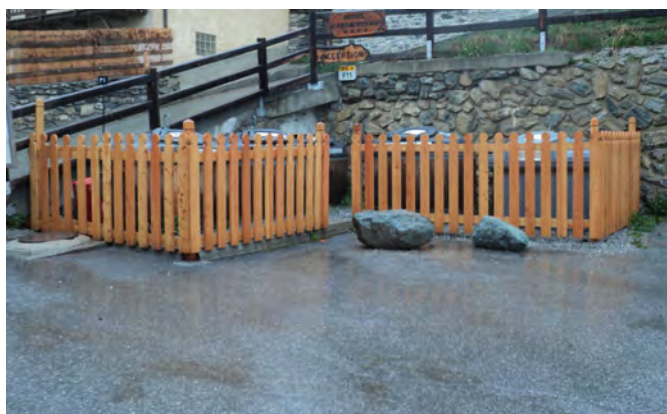
Mathieu Antoine

LES TRAVAUX & LA VOIRIE

La commune doit régulièrement entretenir notre village ; les routes bien sûr, qui se détériorent rapidement, mais aussi tous les éléments dans le village qui améliorent notre vie quotidienne et le confort des vacanciers.

Quelques photos illustrent le bon travail des employés communaux.

Merci à Éric et Alex !



Installation de barrières devant les molocks de l'église



Création d'un nouveau panneau d'accueil à l'entrée Ouest du village



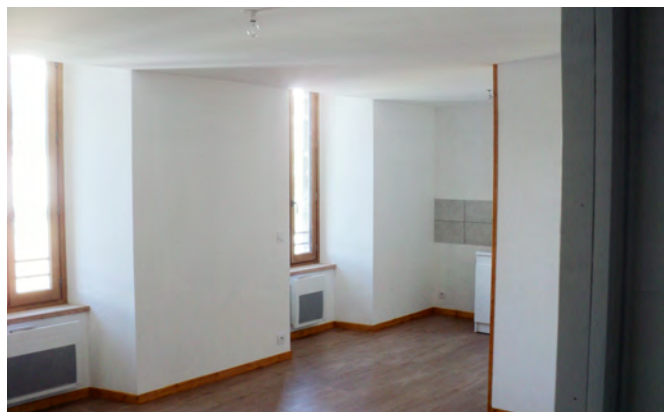
Aménagement d'un nouvel abri bus, création d'une nouvelle table de pique-nique au départ du bois des Amoureux et fabrication d'un petit banc installé aux Fontettes

Jean-Pierre Imbert

FIN RÉNOVATION LOGEMENT

L'appartement de 60 m² avec deux chambres au 2^o étage de la Mairie est terminé. Il a été entièrement refait, plomberie, électricité, isolation, menuiserie (fenêtres, portes), sol et peintures. C'est un très beau logement très bien isolé.

Pour rappel, la commune a obtenu 80 % de subventions, l'autofinancement est d'environ 15 000 €. Grâce à l'ancienne municipalité qui avait démarré le projet, toutes les études avaient été faites et donc nous avons pu lancer cette rénovation très rapidement.



Frédérique Marrou

LE PRESBYTÈRE

Une étude de programmation architecturale sur le Presbytère va avoir lieu (montant 11 500 €). Elle débutera dès que nous aurons l'accord de la subvention régionale.

Ce bâtiment est vétuste et il est important pour la commune de se pencher sur son avenir, d'autant plus que sa situation au centre du village est d'un grand intérêt.

Nous associerons dans cette étude toutes les parties concernées par ce bâtiment communal et donc bien entendu le diocèse qui en occupe aujourd'hui une grande partie.



LE RÉSEAU D'EAU

Le bureau d'étude HYDRETTUES a été choisi pour réaliser la mission de recherche de fuites et proposition d'un programme d'investissement, pour un montant de 12 100 €.

Le réseau qui date de 1972 comporte sur son ensemble des vannes de sectionnement qui permettent, en cas de dommage sur un secteur, de ne pas couper l'ensemble du réseau. Une première intervention a permis de vérifier leur état.

Il est question de se doter d'un dispositif de télégestion qui permettra de recueillir en temps réel et à distance les données des compteurs de production et de consommation de l'eau au niveau des réservoirs.

LES EAUX PLUVIALES DANS LE RÉSEAU

De nombreux toits déversent leurs eaux de pluie directement sur la chaussée en raison de l'absence de gouttière ou de gouttière mal raccordée.

En hiver, c'est évidemment un risque de glace et la responsabilité des propriétaires pourrait être engagée en cas d'accident.

En toute saison, c'est une cause de détérioration rapide du revêtement.

Il est donc important que, quand le réseau existe, chacun fasse le nécessaire pour un branchement aux eaux pluviales.

LA GESTION DES DÉCHETS

Le déploiement des composteurs collectifs ou individuels, l'acceptation de tous les plastiques (films plastiques, pots, barquettes) ainsi que les petits métaux (capsules, opercules papier aluminium) dans les conteneurs « emballages » réduisent considérablement les volumes de nos déchets non recyclés.

La Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras installe donc progressivement un système de limitation volumétrique sur tous les conteneurs « déchets non recyclables ». Attention, car le volume des sacs poubelles est désormais limité à 30 L au maximum.



Deux colonnes à cartons ainsi que deux nouveaux composteurs vont être installés à Coste Belle et à Beauregard. Il n'y a plus dorénavant qu'un conteneur « papier » à Beauregard.

Pour les autres déchets, la déchèterie d'Aiguilles est ouverte du 01/04 au 31/10 du lundi au samedi de 13h30 à 17 h 30 (17 h en hiver).

Notre commune fait le maximum pour aider la Communauté de communes à mieux gérer cette compétence afin d'en contrôler les coûts pour les redevables.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de réduire la consommation électrique, de réduire la pollution lumineuse, le conseil municipal a adapté la durée de l'éclairage public. Depuis décembre 2020, les horaires sont les suivants :

- Du 15 décembre au 15 avril : du crépuscule à 00h et de 5 h 30 au lever du jour.
- Du 15 juin au 15 septembre : du crépuscule à 00h et de 5 h 30 au lever du jour.
- Le reste de l'année : du crépuscule à 23 h et de 5 h 30 au lever du jour.

La gestion de l'éclairage public est confiée au SIGDEP (Syndicat Intercommunal Guil Durance d'Eclairage Public).

Facture 2020	
Dépenses énergie	5 165.67 €
Entretien, réparations	2 944.80 €
Charges administratives	1 044.92 €
TOTAL	9 155.39 €

Compte tenu des modifications d'horaires de l'éclairage public, on peut penser que l'économie en 2021 sera intéressante.

Le SIGDEP vient de désigner un assistant à maîtrise d'ouvrage afin de définir un programme d'investissement de modernisation de l'éclairage public. Un éclairage LED et dirigé vers le sol sera proposé. Dossier à suivre.

RAMASSAGE DES FERRAILLES

Cet automne, la commune a procédé à une campagne d'enlèvement des ferrailles.

Ce sont autant de matériaux, dont certains stockés depuis de très nombreuses années qui ont pu ainsi disparaître du paysage.

La mairie remercie celles et ceux qui ont participé à cette opération et renouvellera l'opération si nécessaire.



LES CORVÉES

Tous les habitants du village sont invités à une journée de « corvée municipale ».

Une occasion de vivre ensemble une journée de travail communautaire.

Ces journées sont fixées les samedis 5, 12 juin et 18 septembre (rendez-vous à 8 h 30 sur la place de l'église) avec l'entretien des chemins, du chemin de croix, et peinture des parkings, etc.

L'automne dernier, une matinée d'entretien du canal des Usclasses a réuni une vingtaine de personnes.



LA MAISON DU SOLEIL

Ces dernières années, la Fondation de la Maison de la chimie a apporté à la Maison du Soleil le financement permettant un fonctionnement à l'année. Aujourd'hui, sans ce financement, les recettes annuelles (15 000 € en 2020) nous obligent à resserrer les périodes d'ouvertures aux saisons touristiques et à envisager des axes de développements.

Pour cette saison d'été, outre les animations habituelles (visites libres, guidées, ateliers), nous mettons en place des soirées d'observations nocturnes, créant ainsi du lien et une synergie indispensable avec l'observatoire.

La Maison du Soleil sera ouverte tous les jours du 25 juin au 15 septembre.

L'OBSERVATOIRE

Décès de Paul Felenbok son fondateur

22 décembre 2020



C'est sous les recommandations de Paul Felenbok, à la suite d'une campagne comparative de sites astronomiques, que le CNRS a créé en 1974 sur le Pic de Château Renard une station dédiée à l'étude de la couronne solaire, avec l'appui des Observatoires de Paris et de Nice, station qui a fonctionné une dizaine d'années. Les qualités du site astronomique ont, alors, incité Paul à ouvrir la station aux astronomes amateurs en 1990 avec la création de l'association AstroQueyras pour gérer les installations du site et les missions. Un télescope de 62 cm prêté par l'observatoire de Haute Provence est actif depuis cette date dans l'ancienne coupole de l'Observatoire de Paris. Avec le temps, les installations sont devenues vétustes et Paul Felenbok a ensuite fortement soutenu la rénovation complète de l'observatoire avec l'aide des collectivités territoriales et de fonds européens. C'est un nouvel observatoire qui a été inauguré le 3 août 2015, pouvant héberger 18 personnes en toutes saisons. Sa conception permet aussi d'y accueillir des visiteurs d'une nuit s'initiant ainsi à l'astronomie dans un site de haute montagne exceptionnel. Paul Felenbok, éminent diffuseur de la culture scientifique, a non seulement développé la science participative avec les astronomes amateurs, mais s'est aussi engagé ensuite dans la conception et la réalisation de la Maison du Soleil, permettant à tous de mieux comprendre l'astronomie et le Soleil. Avec le concours de l'Observatoire de Paris, il a conçu la présentation au public d'un ensemble pédagogique d'instruments professionnels, dont un spectrographe à haute résolution alimenté par un coelostat en fonctionnement au centre du village.

À la demande de l'association AstroQueyras, le conseil municipal a accepté d'associer le nom de Paul Felenbok à l'observatoire de Saint-Véran. lui témoignant ainsi sa reconnaissance.

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Saint-Véran située à la Bergerie (en bas du village) dispose de nombreux livres variés et récents (romans, policier, documentaires, histoire locale, livres pour enfants, BD) et de DVD.

La BDP 05 (Bibliothèque Départementale de Prêt des Hautes-Alpes) renouvelle deux fois par an une partie du stock.

Anina, la bibliothécaire vous accueille toute l'année, deux fois par semaine hors saison et trois fois par semaine en saison. Les heures et jours de fonctionnement sont affichés sur les panneaux d'affichage de la commune.

Frédérique Marrou

FESTI' SAINT-VÉРАН

Durant l'hiver 2021, l'association Festi' Saint-Véran n'a pas pu réaliser son programme d'animation. Seul le concours de crèche a été maintenu et a eu un beau succès avec plus de 40 crèches exposées sur le village et notamment la crèche des Saint-Vérannais au four de la Ville. Nous avons acheté de nouveaux santons qui attendent des volontaires pour se refaire une beauté !

L'équipe des bénévoles s'est activée pour préparer l'été et la saison va démarrer fort avec la première course de caisse à savon qui aura lieu les 26 et 27 juin entre Coste Belle et la Raux. Pour concourir, il faut réaliser son « bolide ». Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Annick Daniels au 06 58 97 14 04.



La fête des traditions aura lieu le 18 juillet, le thème choisi est l'eau. En plus des animations traditionnelles, il y aura la remise en route de la vieille pompe à incendie (tous les volontaires sont les bienvenus).

Puis du 26 au 30 juillet la troisième édition du festival photo. Le concours photo a démarré depuis le mois de février le thème est « l'eau de Saint-Véran dans tous ses états ».

Sont aussi prévus de nombreux concerts, deux spectacles pour enfants, des sorties nature pour enfants toutes les semaines.

Bien sûr, toutes les idées et les bonnes volontés sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous en faire part, en nous écrivant : festi@saintveran.com.

Il est important de noter que l'association fonctionne, en plus de l'aide des bénévoles, grâce à plusieurs aides financières précieuses : une subvention de la commune à hauteur de 7000 € chaque année, ainsi qu'une subvention du Conseil Départemental des Hautes-Alpes, de 1 000 € fin 2020, et de 900 € en 2021, grâce à l'enveloppe cantonale de Valérie GARCIN-EYMÉOUD. Festi' Saint-Véran remercie chaleureusement l'ensemble de ces soutiens financiers qui permettent à l'association de perdurer dans la croissance et la diversité des animations locales !

PATATI PATATA

Abordée en commission « vie locale », l'idée de jardins partagés a germé.

Un appel aux propriétaires et aux jardiniers « sans terre » a été lancé. Depuis plusieurs jours, une dizaine de personnes se retrouvent pour travailler un terrain prêté gratuitement et partager outils et moments conviviaux.

Pour cette année, le choix de cultiver des pommes de terre a été fait, mais Nathan Weber, très engagé dans le projet, compte bien diversifier les cultures ces prochaines années, et cela grâce à la générosité de propriétaires qui ont déjà proposé des terrains.

On attend donc les tartiflettes !



Sébastien Pinzetta

LE PARC DU QUEYRAS

Les instances du Parc nous communiquent les informations suivantes :

Créé en 1977, le Parc naturel régional du Queyras est régi par une charte adoptée pour 15 ans. Ce texte de référence est un projet de territoire concerté avec les élus, les habitants, les socioprofessionnels, etc. La révision de la charte actuelle est en cours et sera synthétisée dans la future version valable de 2024 à 2039.

Le Parc souhaite que vous, habitants, participiez à son élaboration, que vous donniez votre avis, et livriez vos attentes.

Pour cela, plusieurs rendez-vous vont vous être donnés dans les mois à venir et vous serez invités à vous prononcer :

- De mi-mai à mi-août : des boîtes à idées sont à disposition dans votre mairie et en ligne sur www.pnr-queyras.fr/participez

- Lors des « ateliers de la transition » les 11 et 18 juin de 17 h 30 à 19 h et le 26 juin de 13 h 30 à 16 h 30.

- Ou encore à l'automne, à l'occasion d'une réunion publique organisée dans votre commune.

Le programme complet de ces différentes actions de concertation vous sera communiqué par différents biais dès que possible : affichage, site internet du Parc, réseaux sociaux, presse, etc.

Nous espérons que vous aurez ces informations en temps et en heure pour qu'ensemble nous inventions notre vie de demain !

L'ÉTAT CIVIL

Naissance

- Sacha Deumie Greninguey, le 25 décembre 2020.

Pacs

- Belén Tenaglia et Jules Jourdet-Bournazelle, le 7 décembre 2020.
- Amandine Philip et Alexander Brugnoli Rodriguez, le 1er février 2021.
- Marion Giraudot et Brice Badol, le 6 avril 2021.
- Émilie Chalmet et Alexandre Berge, le 10 mai 2021.

Décès

- Marguerite Blanc épouse Bonino, le 15 janvier 2021 à Guillestre.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La carrière de blocs de Gabbro à Cascavelier

Sous le sommet de Cascavelier subsistent une petite vingtaine de blocs taillés.

Selon toute vraisemblance, ces blocs auraient été acheminés vers le couloir de Cascavelier pour y être glissés et être repris sur charrette au niveau du pont Vieux.

Ils auraient pu servir, entre autres à la construction de l'école (vers 1885).

Nous avons prévu d'organiser une journée aux archives départementales. Malheureusement, la Covid-19 nous en a empêchés, mais ce n'est que partie remise.

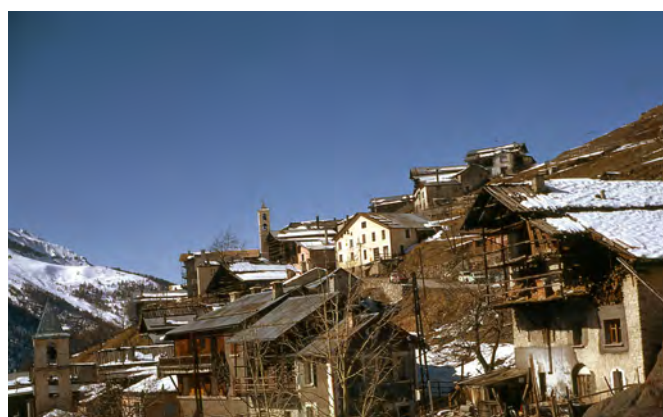
Si vous avez des informations sur cette carrière, n'hésitez pas à nous le faire savoir en mairie.



SOUVENIRS...

Pâques 1975

Photos André Kéraven



le QUEYRAS

GUILLESTRE - MONT VISO

Mars & Vénus

Rencontre en ciel pur



TABLES-ROUNDES ANIMÉES PAR
FRED COURANT
DE L'ÉMISSION L'ESPRIT SORCIER



À PARTIR
DE 10H

LUNDI 12 JUILLET SAINT-VÉРАН

tables-rondes · ateliers
observations · animations

Informations et inscriptions

www.queyras-montagne.com ou au 04 92 46 76 18



le QUEYRAS
GUILLESTRE - MONT VISO

1^{ÈRE} ÉDITION

TRAIL des ÉTOILES

MONTAGNES QUEYRAS

Samedi 17
juillet 2021

NOUVEAU
dans le QUEYRAS

DE MOLINES à
SAINT VÉRAN

2 PARCOURS

35KM 2500M d+
(SOLO ou RELAIS à 2)

10KM 450M d+

INFOS 06 15 61 24 18

www.MONTAGNES-queyras.com/trail-des-etoiles-05

INSCRIPTION www.kms.fr/v5/public/courses/5159

REMBOURSÉE à 80% SI ANNULATION COVID 19



Trail.des.etoiles.05